

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 11-12

Artikel: Etre handicapé physique ne signifie pas être hors-jeu
Autor: Strahm, Elisabeth
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Walter Minder est paraplégique, mais il sert dans la protection civile

Etre handicapé physique ne signifie pas être hors-jeu

Elisabeth Strahm

«La protection civile devrait engager davantage de handicapés physiques dans ses divers secteurs». Voilà ce que demande Monsieur Walter Minder qui est atteint de paraplégie et qui est employé comme centraliste à Wiedlisbach BE. Il est incorporé depuis 1980 dans l'organisation de protection civile de cette commune, où il a occupé tout d'abord le poste de téléphoniste puis, dès cette année, la fonction de centraliste. Il accomplit sa tâche sans difficulté. Walter Minder est devenu paraplégique en 1972, à la suite d'un grave accident de vélomoteur. Il a surmonté depuis longtemps déjà les difficultés qu'il a rencontrées après l'accident du fait de son handicap. Il faut compter avec lui tant sur le plan professionnel que durant son temps libre, lorsqu'il participe à sport-handicap ou lorsqu'il agit comme membre de la protection civile. Il s'affirme de manière à donner aux autres courage et assurance.

L'organisation de protection civile de la commune de Wiedlisbach (canton de Berne) compte environ 150 personnes et 11 volontaires. L'un de ces derniers n'est autre que Monsieur Walter Minder, âgé de 31 ans. Il est incorporé depuis 1980 dans l'organisation de protection civile de Wiedlisbach dans laquelle il sert depuis lors régulièrement, comme volontaire. Volontaire et convaincu! Mais il en a décidé ainsi parce qu'il refusait d'acquiescer sa taxe militaire, alors qu'il vit depuis treize ans en fauteuil roulant, car il est paraplégique.

Walter Minder explique ce qui suit: «Auparavant j'avais constamment des difficultés avec le chef de section militaire, car je trouvais la taxe militaire trop élevée et je me refusais tout simplement à l'acquiescer. C'est pourquoi j'ai instamment demandé au DMF de m'incorporer dans l'armée, hélas sans succès. Je comprenais mal que l'on ne puisse pas «m'employer» dans l'armée. En définitive, avant mon accident de vélomoteur, j'avais déjà reçu mon ordre de marche pour l'école de recrues. J'étais incorporé dans les fusiliers de montagne». Walter Minder estime que les handicapés physiques devraient également être incorporés dans l'armée. Il est très attaché à une définition différenciée de l'aptitude au service militaire, car il est persuadé qu'un homme qui se meut en fauteuil roulant peut fournir une prestation aussi bonne qu'un autre sans handicap, si on le met devant une console de radar ou un bureau de fourrier.

C'est grâce à une voisine que Walter Minder, qui est électronicien de précision et mécanicien sur auto, a été amené à la protection civile. Il a suivi le cours d'introduction en 1980 à Bät-

terkinden. Ce cours ne lui a posé absolument aucun problème. Au plus, a-t-il eu besoin d'aide pour monter les escaliers. Il les descendait d'ailleurs en fauteuil roulant. Il a donc suivi les cours exactement comme les autres participants, exception faite naturellement pour le cours du service des pionniers et lutte contre le feu. Il s'est amusé d'être souvent pris comme figurant par le service sanitaire, car –

Les invalides bienvenus dans la protection civile

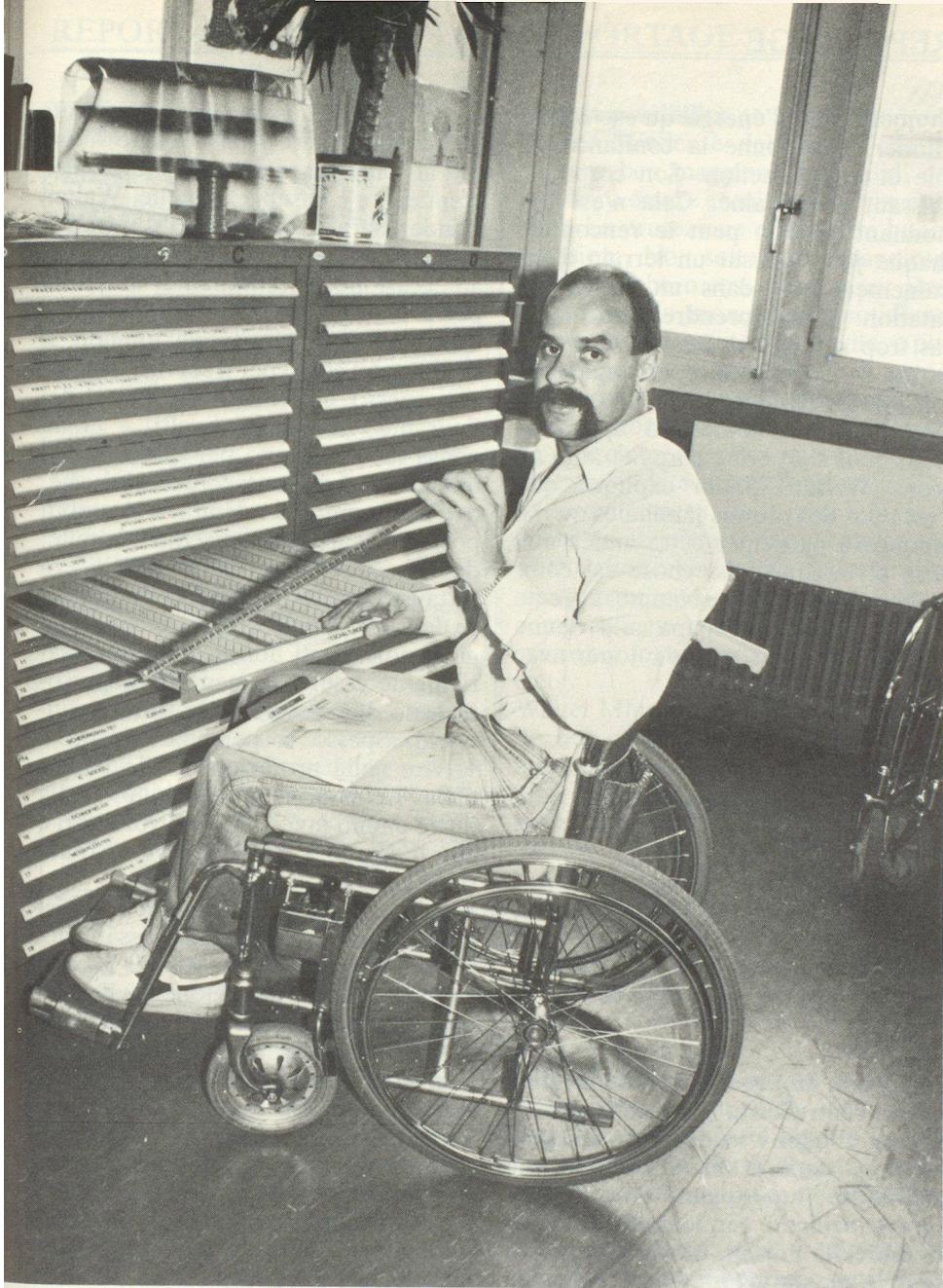
Sh. Les handicapés sont les bienvenus dans la protection civile lorsqu'on peut leur trouver une activité adaptée. Tel est le résultat d'une enquête menée auprès de divers responsables de la protection civile en Suisse alémanique. Monsieur Peter Bollinger, chef du service cantonal de la protection civile de Zoug, souligne ce qui suit: «Je ne puis que répondre positivement à cette question. Ce qui me paraît important, c'est que les installations de protection civile soient adaptées aux possibilités des fauteuils roulants.» Monsieur Willy Heeb, chef local de Zurich, insiste sur le fait suivant: «Bien entendu, l'engagement dépend du degré d'invalidité. De plus, il appartient au handicapé lui-même de décider, s'il entend collaborer et le cas échéant, dans quelle fonction.» Monsieur Hans Feuz, chef de la division de la protection civile de la ville de Berne, souligne «chez nous, nous avons des handicapés physiques souffrant de divers types d'invalidité – même un aveugle –, qui servent dans la protection civile». Quant à François Grosclaude, il complète en déclarant: «Nous comptons des handicapés en fauteuils roulants depuis longtemps déjà dans notre administration de protection civile, qui occupent pour certains des fonctions de cadre. Nous avons fait avec eux les expériences les meilleures.»

pense-t-il – les autres participants manifestaient la plupart du temps une certaine gêne à être pris pour cela. Walter Minder explique qu'il devait être cocasse à regarder lorsqu'il portait son habit de protection AC sur son fauteuil roulant pour exécuter les tâches ordonnées dans le terrain. Mais là également, il a pu convaincre le chef du cours et les participants qu'un handicapé ne doit pas nécessairement rester en retard sur les bien-portants. Il peut même arriver que ce soit le contraire. En effet, celui qui est astreint à servir dans la protection civile n'a pas comme le volontaire la motivation nécessaire pour exécuter un travail sérieux. Apparemment, Marco Bosshard, chef local de Wiedlisbach, a su relever pour lui-même que Walter Minder a une attitude positive à l'égard de la protection civile, qu'il est capable s'il le faut de fournir rapidement des services et que l'on peut en tout temps frapper à sa porte.

Monsieur Walter Minder souligne également: «C'est un changement pour moi que de pouvoir servir dans la protection civile ou apporter mon aide hors-service au chef local, par exemple en supervisant les installations d'alarme.» Lors du dernier cours de répétition, poursuit-il, il a dû se déplacer avec des rouleaux de câbles sur les genoux pour la construction d'une ligne. Les automobilistes qui passaient ont failli créer des accidents en le voyant, explique le dynamique Monsieur Minder, avec un sourire malicieux.

Formation de centraliste

Au début de cette année, Monsieur Minder, en sa qualité de volontaire de la protection civile, a été instruit comme centraliste à Berne, au centre d'instruction de la Schwarztorstrasse (auparavant il était téléphoniste). Ici également, il a fait des expériences très positives. Au début des cours, il a pu sentir de la part des autres participants, un certain scepticisme à son égard. Mais ce sentiment s'est rapidement évanoui. Il en va des handicapés comme de tous les groupes minoritaires: ils doivent en premier lieu s'attacher à faire disparaître les préjugés, à surmonter souvent la peur et l'incapacité, afin de pouvoir ensuite établir des relations d'égalité entre eux, handicapés, et les gens bien portants qui les entourent. C'est un fait également que les handicapés sont contraints de fournir des prestations meilleures que les autres, pour obtenir la reconnaissance nécessaire de leurs capacités. Walter Minder s'est accommodé de cet état de choses. Il l'a pris comme un défi qu'il a volontiers relevé. Il trouve



Walter Minder

(Photo: Fritz Friedli)

sa tâche de centraliste intéressante et l'exécute avec plaisir. Il est satisfait de sa nouvelle fonction.

En fauteuil roulant

Ainsi que le constata Monsieur Minder, l'installation de la protection civile de Wiedlisbach est appropriée au fauteuil roulant. Il n'a pas été nécessaire de procéder à des transformations ou des adaptations à cet effet. Pour exécuter son service dans le bâtiment, Walter Minder se munit même de deux fauteuils roulants. L'un d'eux lui permet d'accomplir sa tâche de centraliste au poste de commandement. Le second est stationné près des escaliers, à l'étage supérieur. Cela lui garantit une grande liberté de mouvement. Comme ses jambes ne sont pas totalement paralysées, il peut monter l'escalier à pied, en s'appuyant sur des béquilles et avec l'aide de camarades. «Comme je suis handicapé depuis treize ans, déclare Walter Minder, je

sais très bien comment je dois m'y prendre et combien de fauteuils roulants il me faut pour arriver à l'autonomie la plus grande possible.» En fait, il possède plusieurs fauteuils roulants de divers genres.

Doublez les chances

Walter Minder estime qu'il faudrait engager bien davantage de handicapés dans les services publics. La protection civile offre à cet égard d'excellentes possibilités. En effet, le service de la protection civile permet aux handicapés de sortir durant quelque temps de leur vie de tous les jours et d'autre part, l'engagement de handicapés dans les divers secteurs représenterait pour les organisations de protection civile un enrichissement considérable. Les bien-portants et les handicapés pourraient ainsi faire plus ample connaissance et parfois se lier d'amitié. Cela contribuerait, à n'en pas douter, à améliorer la compréhens-

sion mutuelle et l'intégration des handicapés dans la société.

«Pour le handicapé physique, explique Walter Minder, il est difficile d'admettre que l'homme de la rue ne sache pas comment il doit se comporter avec lui. Il arrive souvent que des bien-portants veuillent nous donner de l'argent à la débouée. Cela m'est également arrivé. Et je ne parais vraiment pas miséreux ou pauvre. Seulement voilà, cela doit être apparemment un moyen pour éviter de falloir débattre avec nous sur le plan intellectuel. Beaucoup trop de gens pensent effectivement que le handicapé physique est diminué sur le plan mental. Je dois vous avouer que cela ne me plaît pas du tout. Je souhaite pour moi et pour tous les autres handicapés que l'on nous accepte complètement et que l'on nous aborde comme on le fait avec les personnes bien portantes.»

Se redécouvrir soi-même

Aujourd'hui, Walter Minder est un homme bien établi et clairvoyant, avec les pieds sur terre, bien qu'il soit en fauteuil roulant. Mais sa confiance et sa sûreté, il ne les a pas acquises d'un jour à l'autre. Après son accident tragique de vélomoteur, survenu en 1972, il a séjourné durant un an au centre suisse des paraplégiques à Bâle. Au bout d'un certain temps, il a dû se rendre à l'évidence: sa profession de mécanicien sur auto ne tenait plus qu'à un fil, il devait envisager une nouvelle profession. C'est pourquoi il décida d'aller habiter à Berne, au Foyer de formation du Rossfeld, et d'apprendre la profession d'électronicien de précision dans des ateliers d'occupation et de réintégration pour handicapés. Après avoir réussi ses examens avec succès, il est resté longtemps sans travail. Il se souvient de cette période comme d'un moment dur et pénible à passer. Partout où il se présentait, il était éconduit pour toutes les sortes de motifs possibles. A cette époque, il se droguait littéralement à l'alcool et à la nicotine. Il avait l'impression d'être un type fini. Puis la roue de la fortune a tourné. Walter Minder a trouvé un travail dans une entreprise de Langenthal. Il y est occupé depuis bientôt neuf ans à mi-temps. Il peut travailler de façon très autonome et doit exécuter des tâches qui correspondent à ses aptitudes et à sa formation. Il se sent très à son aise dans cette entreprise. Peu de temps après avoir enfin commencé à travailler comme jeune électronicien de précision, il a entrepris de faire du sport pour invalides de façon intensive. Et les succès ne l'ont pas boudé.

En effet, il a participé aux Championnats d'Europe et aux Championnats du monde dans la discipline de l'haltérophilie. En 1980, il s'est rendu aux Jeux olympiques des handicapés comme haltérophile. La même année, il a participé pour la première fois à la course olympique en fauteuil roulant. (Cela explique qu'il en ait un grand nombre!) En 1983, ce sportif de talent a remporté la médaille de bronze en natation aux Championnats mondiaux pour handicapés. La saison passée, il s'est à nouveau qualifié en haltérophilie pour les Jeux olympiques, mais il a renoncé ensuite à y participer. Des prestations sportives aussi excellentes dans diverses disciplines exigent, à n'en pas douter, beaucoup de volonté, de persévérance et d'entraînement. Ces qualités, on les relève en voyant

l'homme plein d'énergie qu'est Walter Minder. Il rayonne la confiance, la joie et la satisfaction. Son corps est puissant et entraîné. Cela n'est pas étonnant, car on peut le rencontrer chaque jour soit sur un terrain d'entraînement soit dans un bassin de natation. Il doit prendre garde à ne pas trop négliger sa famille. C'est du moins ce qu'il déclare en regardant son épouse Brigitte avec un sourire avisé. Celle-ci comprend apparemment qu'il s'est voué corps et âme au sport. Walter Minder explique que c'est pour des raisons familiales qu'il a renoncé à participer cette année aux Jeux olympiques. La chose est compréhensible. Sa petite Nadine, âgée de 6 ans, attend de son papa qu'il vienne à la maison pour pouvoir jouer avec lui dans la piscine.

Walter Minder, paraplegico, presta servizio nella protezione civile

L'invalidità fisica non significa dover stare in disparte

Elisabeth Strahm

«La protezione civile dovrebbe in misura maggiore impiegare persone invalide fisiche, in diversi suoi settori.» Questo rileva il centralinista Walter Minder, di Wiedlisbach BE, paraplegico. In quel comune, Minder è incorporato dal 1980 nell'organizzazione di protezione civile e vi sbriga senza problemi i compiti che gli sono affidati, prima come telefonista, dall'inizio di quest'anno centralinista. Walter Minder aveva avuto, nel 1972, un grave incidente con la motoretta e da allora egli è paraplegico parziale. Dopo le difficoltà iniziali, Minder ha presto ritrovato il coraggio. Sia nella vita professionale che nel tempo libero nel quale pratica sport degli invalidi e si dedica alla protezione civile, Minder dà tutto quello di cui è capace. E lo fa in maniera tale e con tanto impegno da spargere attorno a sé fiducia e serenità.

L'organizzazione di protezione civile del comune di Wiedlisbach (cantone di Berna) conta 150 persone che prestano servizio di protezione civile. Di queste, 11 sono volontari. Uno di questi volontari è il 31enne Walter Minder. Dal 1980 egli è incorporato nell'organizzazione di protezione civile di Wiedlisbach e vi presta regolarmente servizio. Volontario. Per libera scelta e convincimento profondo. E perchè Walter Minder si è rifiutato di pagare la tassa militare. Da 13 anni Minder vive sulla sedia a rotelle. Egli è paraplegico parziale.

Walter Minder racconta: «Continuavo ad avere divergenze con il caposezione militare poichè ritenevo troppo alta la tassa militare, anzi, non intendevo pagarla del tutto. A più riprese avevo chiesto al Dipartimento militare federale di assumermi nell'esercito. Ma senza successo alcuno. Mi tornava

difficile capire, come mai l'esercito non avesse bisogno di me. E poi, prima che capitasse l'incidente con la motoretta, avevo già in tasca l'ordine di marcia per la scuola recluta! Ero stato incorporato come fuciliere di montagna.» Walter Minder è del parere che anche gli handicappati nel corpo dovrebbero essere accolti nell'esercito. Egli ritiene ottima cosa il riconoscimento dell'idoneità parziale a prestare servizio militare; egli è convinto che un uomo nella sedia a rotelle è in grado di fornire alla consolle radar o alla sede del furriere servigi tanto utili quanto quelli prestati da persona integra nel fisico.

Minder ha fatto il tirocinio di meccanico in elettronica e per gli autoveicoli. Una vicina l'aveva poi indirizzato alla protezione civile e, nell'anno 1980, aveva superato il corso d'introduzione nel centro dell'istruzione di Bätterkin-

den. Di problemi non ve ne sono stati di nessun genere. Gli occorre aiuto tutt'al più per salire le scale. Per scenderle c'è la sedia a rotelle. Walter Minder ha assolto il corso d'introduzione esattamente come tutti gli altri, ad eccezione, naturalmente, di quello per il servizio pionieri e antincendio. Comica era la situazione quando si trattava del corso per il servizio sanitario: spesso egli faceva la parte del figurante, dato che gli altri - come pensa lui - avevano per questa parte inibizioni. Lo spettacolo di lui che, nell'uniforme AC adempiva i compiti postigli a partire dalla sedia a rotelle, dev'essere stato certo buffo. Gli era tuttavia riuscito di convincere direttore del corso e partecipanti al corso che gli handicappati non devono necessariamente essere da meno delle persone sane. Può essere addirittura il contrario. Spesso la persona astretta a servire nella protezione civile manca della necessaria motivazione, della quale danno invece prova i volontari e che li spinge a lavorare con assoluta serietà.

È chiaro che il capo locale di Wiedlisbach, Marco Bosshard, s'è fissato bene in testa che Walter Minder ha, nei confronti della protezione civile, un atteggiamento positivo e che quando si tratta di intervenire celermente per una prestazione, su Minder si può sempre contare.

Walter Minder: «Si tratta per me di un'alternativa benvenuta, il poter prestare servizio nella protezione civile o anche aiutare il capo locale in fuori servizio, ad esempio per controllare l'installazione d'allarme.» In occasione dell'ultimo corso di ripetizione - recita Minder - egli era in viaggio, con il rotolo del cavo poggiato sulle ginocchia, per venire in aiuto alla posa dei cavi. Agli automobilisti che lo sorpassavano quasi cadevano gli occhi, racconta l'intraprendente Minder con un sorriso malizioso.

Formazione di centralinista

All'inizio di quest'anno, il volontario della protezione civile ha seguito il corso di formazione di centralinista nel centro dei corsi della Schwarztortstrasse di Berna. (Minder era già stato in precedenza telefonista.) Anche in questa seconda occasione le sue esperienze sono state del tutto positive. All'inizio aveva notato che alcuni dei partecipanti lo guardavano con un certo scetticismo. Presto cambiarono però atteggiamento. Ed è per gli handicappati la stessa situazione che conoscono tutti i gruppi minoritari: occorre dapprima smantellare i preconcetti, superare timori o impacci prima di poter stabilire relazioni da pari a